



Carte de séjour pour un étranger et question

Par Visiteur

Bonjour,

Je suis étranger (hors CE) titulaire d'une carte de résident (10 ans) en France, que je dois renouveler bientôt.

La préfecture me demande un passeport valide pour justificatif d'identité. Le mien est périmé et en cours de renouvellement. Il est probable qu'il ne me soit pas délivré avant l'expiration de ma carte de résident.

Puis-je fournir à la place, ma demande de dépôt de renouvellement de passeport, ma carte consulaire (délivrée par mon ambassade) et une copie d'acte de naissance (délivré dans mon pays, en Français) et les copies de mon ancien passeport pour justifier mon identité ? Est-ce que je risque un refus de délivrance de ma carte ? merci (Je suis mort d'inquiétude)

Par Visiteur

Bonjour Monsieur

Je comprends votre inquiétude mais je ne peux pas préjuger de la décision de l'administration. Avez-vous fourni l'ensemble de ces documents à titre de justification de votre identité ?

Cordialement